

Priorités pour le budget fédéral de 2018

Mémoire prébudgétaire

Préparé pour : Comité permanent des finances de la Chambre des communes (FINA)

Préparé par : PartenaireSanté Canada

Date limite pour la présentation des mémoires : 4 août 2017 (23 h 59, HNE)

Le 31 juillet 2017

PartenaireSanté Canada

PartenaireSanté est un regroupement de 16 organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé qui figurent parmi les plus respectés au Canada. Les membres de PartenaireSanté sont : la Société canadienne de la SLA, la Société Alzheimer Canada, la Société canadienne du cancer, Diabète Canada, la Société canadienne de l'hémophilie, la Fondation canadienne du foie, Crohn et Colite Canada, Fibrose kystique Canada, Cœur + AVC, la Société Huntington du Canada, la Société canadienne de la sclérose en plaques, Dystrophie musculaire Canada, Parkinson Canada, la Société de l'arthrite, la Fondation canadienne du rein et l'Association pulmonaire du Canada. Ces organismes agissent contre certaines des maladies chroniques et maladies graves les plus dévastatrices chez les Canadiens. Grâce à un partenariat unique avec ces organismes de bienfaisance, PartenaireSanté est en relation avec des employeurs et des employés aux échelons national, provincial et municipal du secteur public et dans des milieux de travail du secteur privé à l'échelle du pays. PartenaireSanté travaille avec ces organismes pour diminuer le taux d'incidence des maladies chroniques chez les Canadiens, améliorer la santé des employés dans les milieux de travail au Canada et faire le lien entre les employés et les organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé les plus importants pour eux.

Récemment, PartenaireSanté a entrepris une collaboration avec INCITE et la plateforme technologique novatrice et personnalisée de cette organisation. Essentiellement, le projet combine les plus récentes informations exactes concernant les principales maladies et affections avec le mécanisme qui aide les personnes à devenir et à rester en santé en mettant l'accent sur des changements de comportement par rapport à des aspects qui contribuent à une bonne santé.

L'enjeu

Des employés en mauvaise santé et des milieux de travail malsains sont des causes directes d'affections, de maladies chroniques, de stress et de dépressions. Selon des estimations, les pertes annuelles en coûts directs et en productivité subies par l'économie canadienne se chiffrent à environ 190 milliards de dollars.

De plus, 87 % des employés seront touchés par au moins une des principales affections et maladies chroniques, et les plus courantes de ces maladies (diabète, maladie du cœur, certains cancers) peuvent être évitées grâce à des choix de mode de vie.

Le nombre moyen de congés de maladie payés pris par les fonctionnaires de l'administration publique centrale (APC) a été de 11,52 jours pendant l'exercice financier 2011-2012. Le DPB estime que le coût salarial des congés de maladie payés de la FPF s'est chiffré à 871 M\$ en 2011-2012, ce qui est d'environ 68 % supérieur à l'impact estimé en 2001-2002, après rajustement à l'inflation.

Source : Analyse financière des congés de maladie de la fonction publique fédérale (DPB, 2014)

À l'heure actuelle, le coût moyen des invalidités de courte durée et de longue durée augmente, l'absentéisme et les maladies sont en hausse, et, par conséquent, la productivité décline. En fait, à l'âge de 20 ans, trois Canadiens sur cinq ont le profil d'une personne atteinte d'une maladie chronique (il s'agit des travailleurs de demain).

L'approche

Des recherches ont établi un lien clair entre, d'une part, des employés en santé et motivés qui estiment que leur employeur se soucie de leur santé et, d'autre part, la productivité. Le programme PartenaireSanté/Incite :

- Est soutenu par des organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé qui se consacrent à la recherche au Canada;
- Offre un accès centralisé aux plus récentes recherches et pratiques exemplaires;
- Adopte une approche complète de la santé, utilisant ultimement l'intelligence artificielle pour personnaliser les activités selon les personnes;
- Permet aux personnes d'évaluer leur santé en fonction de neuf domaines en utilisant une approche de la santé complète (p. ex., santé physique, santé mentale, santé financière, sommeil, etc.);
- Respecte les plus hautes normes de sécurité pour assurer la pleine protection de la vie privée des participants, les employeurs n'ayant accès qu'à des données agrégées;
- Récompense les personnes qui essaient, pas seulement celles qui réussissent (et s'ajustent et réagissent aux obstacles), et est conçu pour trouver les points de faiblesse et replacer les utilisateurs sur la bonne voie;
- Extrêmement rentable; les économies réelles couvriront les dépenses.

Il y a quatre projets pilotes en cours : le personnel de l'Université Dalhousie, l'hôpital IWK (à Halifax), Colours Media Group et le personnel de PartenaireSanté (national).

La demande

PartenaireSanté demande au Comité d'envisager d'inclure sa demande dans son rapport prébudgétaire; PartenaireSanté est à la recherche de 4 300 000 \$ pour financer les trois dernières années de la phase de commercialisation. Les grandes étapes du projet seraient les suivantes.

Première année : Projets pilotes dans les principaux ministères, traduction, intégration des apprentissages tirés des projets pilotes, créer la composante d'IA (les principaux ministères ont déjà exprimé leur désir de participer aux projets pilotes). Grâce à un partenariat avec l'UNB, des mesures de recherche quantitatives rigoureuses seront établies et suivies tout au long du projet.

Deuxième année : Établissement des points de référence et des données de base; rapport annuel sur l'utilisation à l'attention du gouvernement

Troisième année : Dernières mises au point.

Quatrième année : Déploiement à l'échelle du réseau.

À la lumière des données disponibles, ainsi que des résultats préliminaires tirés de son projet pilote existant, PartenaireSanté chercherait à atteindre ou à dépasser les objectifs quantifiables suivants :

- Réduction du nombre moyen de jours de congés de maladie payés par ministère participant au projet pilote (un jour par employé);
- Augmentation du nombre d'employés déclarant de meilleurs résultats sur la santé (5 %);
- Réduction de 1 % du nombre d'employés du gouvernement fédéral déclarant une maladie chronique évitable.

Incite se distingue des outils qui sont actuellement à la disposition des Canadiens pour trois grandes raisons. Premièrement, le contenu est basé sur des travaux de recherche de pointe et de calibre international soutenus par les organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé les plus respectés au Canada. Deuxièmement, Incite repose sur l'idée que la plupart des Canadiens commenceront – et arrêteront – plusieurs fois à améliorer leur santé (avant de réussir) –, et cet outil récompense les efforts et détecte les points de faiblesse. Troisièmement, il utilisera une forme d'intelligence artificielle pour personnaliser l'outil en fonction de chaque utilisateur. Enfin, il fournira des données agrégées aux employeurs concernant l'utilisation et les taux d'adhésion de même que sur les améliorations de la santé qui ont été déclarées parmi les employés. Le lien entre la santé des employés, l'absentéisme, le présentéisme et la productivité est indéniable. PartenaireSanté est conscient que les affections et les maladies chroniques sont des problèmes épineux pour les employeurs. PartenaireSanté est extrêmement heureux des effets que ce projet peut avoir tant sur le plan de la santé que sur le plan de la productivité de la fonction publique.

Dans cette optique, PartenaireSanté serait plus que ravi de pouvoir témoigner devant le Comité lors du lancement des réunions prébudgétaires, à l'automne, et manifestera son intérêt en suivant le processus établi.

Respectueusement,

Eileen Dooley
Chef de la direction
17, rue York, Ottawa (Ontario) K1N 5S7
Tél. : 613-562-1469, poste 223
Cell. : 613-884-1358
Télec. : 613-562-1471
Courriel : edooley@HealthPartners.ca
Partenairesante.ca